



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 avril 2021

### 1. Budget

Le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés par le Conseil Municipal avec un excédent en section d'investissement de 218 903,67 € et de 46 682,61 € en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal décide d'affecter 60 606,15 € en investissement au budget de 2021.

Le budget 2021 a été validé avec un équilibre entre les dépenses et les recettes de 973 659,14 € en fonctionnement et de 238 106,15 € en investissement.

Il a été décidé de ne pas modifier les taux d'imposition de la taxe foncière du bâti et du non bâti.

### 2. Parc éolien

Le Conseil Municipal autorise la signature d'avenants en vue de la réalisation du parc éolien à savoir une servitude pour le survol, pour l'accès, pour le câblage et les réseaux enterrés et pour la préservation du fonctionnement et du rendement du parc éolien.

### 3. Skate-park

Un dossier de demande de subvention va être déposé à l'Agence Nationale du Sport pour le skate-park.

### 4. Réserve incendie

La réserve incendie vandalisée a été remplie en utilisant le compteur d'eau d'un particulier. Le remboursement de ce dernier a été acté.

### 5. Questions diverses

- Le Conseil Municipal autorise le stationnement d'un boulanger sur notre Commune pour la vente de ses produits.
- Afin de sécuriser le chemin de randonnée de l'ancienne ligne de chemin de fer, des conseils vont être demandés au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).
- Le Conseil Municipal valide l'achat d'un disque SSD pour un ordinateur de l'école et d'un écran pour vidéoprojecteur dans la salle des fêtes.
- Une convention a été signée avec la SPA pour la stérilisation de 10 chats errants.
- La Commission CCAS, sur demande de l'ARS, a effectué un sondage auprès des administrés de plus de 70 ans afin de répertorier ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner faute de moyen de locomotion.
- Un administré a fait une demande pour un composteur public. Le Conseil Municipal ne l'envisage pas pour l'instant mais souhaite toutefois mener une enquête auprès de la population pour évaluer les besoins en matière de déchets verts.